



Secrétariat de la **FNAREC**  
 37 rue de la République  
 17 138 Puilboreau

**Fédération Nationale des AREC**  
 277 rue St Jacques  
 75 240 Paris

Compte rendu de  
**L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
 de la F.N.A.R.E.C.

Rezé le jeudi 22 septembre 2016

➤ *Début de la séance : 15h*

Membres convoqués

		NOM	Prénom	AREC		
1	Mme	GAZEAU	Hélène	09-31	Ariège/ Haute-Garonne	<i>Représenté</i>
2	Mme	PRINEAU	Joëlle	17	Charente Maritime	<i>Présent</i>
3	M.	MARTIN	Pierre6Marie	22	Côtes d'Armor	<i>Présent</i>
4	Mme	DIVET	Françoise	28	Eure et Loir	<i>Présent</i>
5	Mme	HERR	Michèle	33	Gironde	<i>Présent</i>
6	Mme	GROUSSAIN	Jacqueline	37	Indre et Loire	<i>Représenté</i>
7	Mme	SWORZIL-BLANCHET	Marie Françoise	41	Loir et Cher	<i>Présent</i>
8	M.	QUERAT	Joseph	42	Loire	<i>Absent</i>
9	Mme	TRIMOREAU	Marie Annick	44	Loire Atlantique	<i>Présent</i>
10	Mme	VINCENT-GUITTON	Marielle	49	Maine et Loire	<i>Présent</i>
11	Mme	LERAY	Maryvonne	53	Mayenne	<i>Absent</i>
12	Mme	LE LOËR	Armelle	56	Morbihan	<i>Absent</i>
13	M.	PODEVIN	Jean	59	Nord	<i>Présent</i>
14	Mme	MOREAU	Danièle	64	Pyrénées Atlantiques	<i>Absent</i>
15	Mme	BERODIER	Jeanne	71	Saône et Loire	<i>Absent</i>
16	M.	PORCHERON	François	72	Sarthe	<i>Représenté</i>
17	Mme	RAZKALLAH	Marcelle	73	Savoie	<i>Présent</i>
18	Mme	TASSEL	Françoise	75	Paris - Ile de France	<i>Représenté</i>
19	Mme	FORESTIER	Annie	80	Somme	<i>Représenté</i>
20	Mme	PLANQUES	Armande	81-82	Tarn et Tarn –et- Garonne	<i>Absent</i>
21	M	BILLAUDEAU	Roger	85	Vendée	<i>Présent</i>

## ORDRE du JOUR :

- 1) **Rapport moral** présenté par la présidente Marielle Vincent-Guitton  
Et le vice –président Pierre-Marie Martin

Un support diaporama est présenté par le secrétariat Joëlle Prineau et Elisabeth Huteau.

- 2) **Rapport financier** présenté par le trésorier, Pierre Lelay.

Un support diaporama est présenté par le secrétariat Joëlle Prineau et Elisabeth Huteau.

Vote pour adoption des rapports, selon les modalités prévues à l'article 9 des statuts.

- 3) **Cotisation 2017.** Montant et vote pour approbation

- 4) **Orientations.** Echanges et discussions en vue de suggérer de nouvelles orientations

Vote éventuel sur des résolutions découlant de

- 5) Elections des membres du CA. Candidats. Vote

## Compte-rendu

- 1) **Rapport moral** **moral** présenté par la présidente Marielle Vincent-Guitton  
Et le vice –président Pierre-Marie Martin

Un support diaporama est présenté par le secrétariat Joëlle Prineau et Elisabeth Huteau.

### **1- RAPPORT MORAL.**

Aux manettes, la secrétaire Joëlle PRINEAU et la secrétaire-adjointe Elisabeth HUTEAU pour un diaporama qui affichera nos dires.

- *Les rapports avec les institutions. Avec le SGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique), nous avons obtenu les informations « en correspondance » qui sont transmises aux établissements. Certains articles sont vraiment très intéressants. Ils nous donnent le point de vue de Pascal BALMAND, son président, vis-à-vis de certains sujets d'actualité. Vous pouvez retrouver « en correspondance » sur le blog de la FNAREC. Aux Directeurs diocésains, nous avons envoyé début janvier, un résumé du congrès de Damvix ainsi que nos vœux et un rappel de qui nous sommes. Peut-être certains auront-ils l'idée d'entrer en relation avec l'AREC de leur diocèse et, pour d'autres, d'inciter les nouveaux retraités à en créer une.*
- *Les rencontres du CA. La première s'est déroulée à l'issue du congrès à Damvix, deux ont eu lieu à Nantes et la dernière mardi dernier aux Naudières, le tout afin de limiter les frais de déplacement.* Nous avons choisi de ne pas multiplier ces réunions car, d'une part, nous pouvons régler certains sujets par Internet et, d'autre part, grâce aux dépenses limitées, nous pouvons

aider certaines AREC. Pierre exposera plus explicitement la situation financière.

- **Les bulletins.** Depuis septembre dernier, nous vous avons transmis 2 bulletins. Le premier faisait un résumé du Congrès à Damvix ; on y mentionnait quelques rencontres ou échanges entre AREC ; quelques infos concernant l'avenir de nos retraites. *Dans le deuxième bulletin, en dehors des vœux du Père GILBERT, des réflexions sur la Miséricorde, des nouvelles des AREC, ..., nous vous proposons de compléter un tableau des bonnes adresses (J'y reviendrai dans les « orientations ») Pour les bulletins à venir, pensez à nous indiquer des faits précis pour lesquels vous avez partagé des moments avec une autre AREC.*
- **Le site.** Grâce à l'aide de la nouvelle AREC 09-31 et à celle du fils de Joëlle, nous pouvons intervenir sur le blog de la FNAREC. Il avait été créé par André DESCOUSSE, ancien secrétaire de la FNAREC. Lui seul possédait les clés d'accès. Maintenant, nous sommes plusieurs à pouvoir collaborer. *D'ailleurs, Joëlle a organisé une mini-formation accélérée pour Elisabeth et Pierre-Marie, à Paimpol. Une autre formation est en prévision. Sur ce site, vous pouvez y retrouver les adresses des AREC, les comptes-rendus de CA, d'AG, les bulletins, ... et bien d'autres renseignements.* Sur le site de votre AREC, nous vous conseillons de créer un lien vers le blog de la FNAREC. Ainsi, vos adhérents seront à même de le consulter.
- **Le nom « AREC ».** *Le 4 juillet, j'ai reçu un message d'une formatrice spécialisée dans l'enseignement de l'Apprentissage et la Rééducation de l'Écriture Cursive. Elle demandait la permission d'utiliser le sigle « AREC ». Après un sondage auprès des membres du CA de la FNAREC et ceux du CA de l'ARECA, j'ai répondu par la négative.*

Le nom d'une association ne doit pas :

- prêter à confusion avec le nom d'une entreprise, d'une collectivité, d'une autre association ou de tout autre organisme,
- utiliser une marque enregistrée.

Il n'est pas obligatoire de protéger le nom ou le sigle d'une association.

Une association peut demander à un juge de condamner tout individu ou groupement qui utilise des dénominations parasites.

**Le juge ne tranchera en faveur de l'association A que si :**

- *la confusion potentielle est manifeste,*
- *la confusion potentielle lui porte préjudice,*
- *et le nom de A ou son sigle présente (ou a longtemps présenté) un caractère original et distinctif.*

*Si une association veut se prémunir davantage, elle peut déposer son nom et son sigle comme des marques protégées. (possible en ligne)*

*Cf site : [service-public.fr](http://service-public.fr)*

- *Les contacts téléphoniques sont très appréciés.*

2) **Rapport financier** présenté par le trésorier, Pierre Lelay

Un support diaporama est présenté par le secrétariat Joëlle Prineau et Elisabeth Huteau.

## FNAREC Exercice 2015-2016

RECETTES		DEPENSES		SOLDE
Cotisations 2015 - 2016	2 408.60	Déplacements	836	
		Formation	252	
		Secrétariat	138.78	
		Fleurs	97,00	
<b>Total</b>	<b>2408.60</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1291.59</b>	
Solde 2014 - 2015	1534,3	Résultat		1117.01
<b>TOTAL</b>	<b>4 168,65</b>	<b>SOLDE au 31/08/2016</b>		<b>2651.31</b>

## Budget Prévisionnel 2016/2017

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Cotisations	2 400	Secrétariat	300
		Déplacements	1800
		Participation A.G.	300
<b>TOTAL</b>	<b>2 400</b>		<b>2 400</b>

Vote : (à main levée / article 9 des statuts)

Vote 1 pour adoption du **RAPPORT MORAL**

Vote 2 pour adoption du **RAPPORT FINANCIER** et budget prévisionnel.

Les deux rapports sont adoptés à **l'unanimité.**

**3) Cotisation 2017.** Montant et vote pour approbation  
Compte tenu des finances et du budget prévisionnel présenté , les cotisations sont inchangées.

**4) Orientations** Echanges et discussions en vue de suggérer de nouvelles orientations

- L'AREC 28 (Eure et Loir) est nouvellement affiliée à la FNAREC.  
Françoise Divet, sa présidente, nous annonce que son CA est d'accord pour organiser le prochain congrès de 2018 à Chartres.  
Ce serait d'autant plus sympa que c'est l'année de « Chartres en lumière ».
- Tableau des bonnes adresses. Ne pas oublier de le remplir.
- Faire apparaître très tôt les dates de voyages des autres AREC.

**5) Elections des membres du CA. Candidats. Vote**

Les membres du CA sont inchangés à l'exception de René Nozais qui termine son mandat.  
Françoise Divet et Jocelyne Delattre , de l'EURE et Loir (28), se présentent .

**Vote à l'unanimité**

**Le conseil comprend donc :**

Roger BILLAUDEAU	Vendée
Jocelyne DELATTRE	Eure et Loir
Françoise DIVET	Eure et Loir
Elisabeth HUTEAU	Loire- Atlantique
Pierre LELAY	Côtes d'Armor
Pierre Marie MARTIN	Côtes d'Armor
Joëlle PRINEAU	Charente Maritime
Yvonne STINUS	Gironde
Marie-Annick TRIMOREAU	Loire Atlantique
Marielle VINCENT-GUITTON	Maine et Loire

**Vote : membres adoptés à l'unanimité.**

Marielle termine l'AG en remerciant vivement l'ARECLA pour ces deux bonnes journées et pour leur investissement dans l'organisation.

Marie-Annick clôt le congrès.

➤ **Fin de la séance vers 16h30**

**Fait à Puilboreau, le 30 octobre 2016**

**La secrétaire  
Joëlle PRINEAU**